CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-VIENNE

Agro'info

Fumiers sur prairies

Novembre 2021

La fertilisation organique joue un rôle de premier plan dans la conduite de la prairie. D'une part elle assure le niveau de production nécessaire pour l'alimentation du troupeau, d'autre part elle joue sur la qualité de l'herbe et la composition floristique de la prairie.

➢ Avantages des engrais de ferme sur la prairie

Les apports d'engrais de ferme sont très bien valorisés par la prairie. Ils fournissent à la fois de **l'azote, du phosphore, du potassium** et d'autres éléments, en proportion proche des besoins de la prairie.

Tracteur épandeur - source : Arvalis

Il faut cibler **en priorité les prairies de fauche** où les restitutions de matières organiques sont les plus faibles. En fonction de l'état des parcelles, ces apports peuvent même compenser en totalité ou en partie ses besoins en NPK.

L'apport d'engrais de ferme sous forme de **fumier décomposé ou compost** présente l'intérêt d'apporter des doses plus faibles, de réaliser une meilleure répartition des engrais sur l'exploitation et d'assurer la destruction des germes pathogènes et des graines de mauvaises herbes sources de refus.

➢ Comment et quand épandre le fumier ?

Si l'apport de « fumier jeune » à la sortie de l'hiver permet à la prairie de **redémarrer rapidement au printemps**, l'apport d'automne a un tout autre intérêt : la **durabilité de la prairie**. Un apport de « fumier mûr », va agir dans la durée et stimuler la vie biologique du sol.

L'apport de « fumier mûr » peut se limiter à **10 t/ha** tous les ans si les parcelles ne sont pas pâturées et moins régulièrement sur les prairies pâturées, qui bénéficient du retour des apports organiques des déjections animales. Au contraire, il vaut mieux ne pas dépasser **25 t/ha**.

En limitant l'apport, on s'assure d'avoir une dégradation rapide et efficace du fumier épandu.

➢ Epandre dans de bonnes conditions…

La difficulté pour l'épandage d'automne réside dans le choix de la période d'épandage. Le sol doit être relativement **humide et réchauffé** pour que la biologie du sol soit active et capable de dégrader le fumier épandu. Bien souvent, la période correspondant à ces critères tombe entre octobre et novembre. Un épandage très précoce nécessite de bien gérer le délai de retour des animaux sur la parcelle. Pour limiter les risques sanitaires, mieux vaut préférer un **retour au-delà de quatre semaines** entre l'épandage et un possible pâturage ou déprimage d'automne. Souvent, on préfèrera réaliser cet apport de « fumier vieilli » après le dernier pâturage ou la dernière fauche.

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller en antenne.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
Région Nouvelle-Aquitaine
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation